

Nogent sur Seine le 3 janvier 2011

Collectif des Usagers de la Ligne Paris – Troyes
collectifusagersparistroyes@yahoo.fr

Monsieur Jean-Paul Bachy
Président du Conseil Régional
Champagne-Ardenne
5, rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne cedex

Objet : Lettre-pétition

Défaillances et manquements de la SNCF à assurer le service vendu
pour la ligne Paris –Troyes-Culmont-Chalindrey

Monsieur le Président

Usagers quotidiens de la ligne de train Culmont-Chalindrey – Troyes - Paris, nous subissons depuis le mois de novembre dernier, outre les perturbations dues aux mouvements de grève nationale, à propos du report de l'âge de départ en retraite, les conséquences d'une gestion négligée du matériel, laquelle rend les trains corail « intercité », régulièrement impropres à la circulation.

Les conditions climatiques exceptionnelles sont l'explication donnée aux voyageurs pour justifier les suppressions de trains et les retards répétitifs, mais de notre point de vue les conditions climatiques sont une excuse inacceptable car elles masquent surtout un réel problème de maintenance du matériel et de gestion des ressources humaines.

En effet comment expliquer que sur le réseau EST certains trains circulent et d'autres pas, et le plus souvent, ceux de notre ligne ? Comment expliquer la suppression des trains au départ de Paris notamment à 16h11, à 18h11 et 19h11, alors que le Paris Troyes - Mulhouse de 18h41 est maintenu ? Comment expliquer également, alors que météo France annonce des conditions climatiques difficiles, que la SNCF n'anticipe pas les difficultés de circulation et n'organise pas en amont la desserte des gares dans de bonnes conditions. Autrement dit, le train de 18h41 qui dessert Troyes jusqu'à et Mulhouse, est maintenu, mais n'assure pas la desserte des gares de Nogent sur Seine et Romilly sur Seine, quand les trains qui s'y arrêtent sont supprimés.

Nous n'avons aucune explication cohérente à la gestion des suppressions des trains ni à la gestion des adaptations de circulation suite à ces suppressions de dessertes.

Par ailleurs nous devons subir la déplorable querelle inter-région, mais également entre villes de même région, à propos de ces dessertes. Pourtant en situation de complications climatiques, il serait opportun dans l'intérêt des voyageurs, qui sont aussi accessoirement des électeurs, de leur permettre de regagner leur domicile dans de meilleures conditions et délais. Au final, les usagers du train qui embarquent ou débarquent à Nogent sur Seine et Romilly sur Seine sont les laissés pour compte des défaillances de la SNCF.

Les contrôleurs qui affrontent les usagers en colère, reconnaissent, eux-mêmes, la vétusté du matériel et le peu d'effort de la SNCF comme de la région pour y remédier ; ils nous laissent entendre que le pire est à venir !

Pourtant sur le site du conseil régional, comme dans votre magazine « RCA mag »¹ nous pouvons lire : « *La Région a renouvelé et modernisé la totalité de la flotte ferroviaire régionale (240 M€ de 2000 à 2010). D'ici la fin de la décennie, la Région Champagne-Ardenne devrait donc disposer d'une des flottes parmi les plus récentes de France avec près de 75 % de son parc composé de matériel neuf (et 25 % de matériel rénové) » !!*

Nous sommes fin 2010, et il semble que cette affirmation d'un renouvellement et d'une modernisation de la flotte ferroviaire soit erronée !

Si 240M€ ont été investis dans un projet de modernisation de la flotte ferroviaire à quelles lignes ont-ils bénéficié ? Qu'en est-il des investissements pour notre ligne ? Comment expliquez-vous autant de problèmes de pannes (fréquentes chaque mois, indépendamment des intempéries) ?

Il est vrai que sur votre site, il n'est pas fait grand cas de la ligne Culmont-Chalindrey – Troyes - Paris. Visiblement la modernisation de la flotte s'est effectuée pour certaines lignes de la région au détriment de la nôtre, sans doute considérée comme insuffisamment rentable et donc de peu d'intérêt.

Faut-il comprendre que les administrés d'une partie de votre région, (celle desservie par la ligne de chemin fer incriminée), sont eux-mêmes de peu d'intérêt au point peut-être que vous les considérez comme n'ayant pas un grand poids électoral ?

Nous aimerions être rassurés sur ce point, et être certains que nos difficultés quotidiennes de circulation avec le train « Intercité Champagne –Ardennes », seront pour vous une préoccupation et feront l'objet très rapidement de recherche de solutions de manière à ce que cette ligne, indigente aujourd'hui soit dès ce début d'année 2011, mieux servie.

Les récents manquements de la SNCF à assurer convenablement le service que nous achetons, ont atteint un niveau propice à soulever la colère des usagers, au point de stimuler chez eux une envie de lobbying électoral qui aujourd'hui ne vous gratifie pas.

En tant que Président de région, vous vous devez de veiller à ce que l'ensemble de vos administrés, quel que soit le département où ils vivent, soient servis de manière identique, sans déséquilibre, et dans le souci de leur qualité de vie

Or la qualité de vie est mise à mal avec les problèmes de train que nous subissons : préjudices professionnels à causes des incessants retards et des suppressions de train, perturbations de la vie familiale. Nous partons pour la plupart avant 7h00 et rentrons après 20h, dès qu'un train est en retard ou supprimé nous sommes sérieusement affectés.

Aussi nous vous serions reconnaissants, de bien vouloir prendre toutes les mesures nécessaires afin que la convention qui lie la SNCF à la région² soit convenablement appliquée pour ce qui concerne notre ligne à savoir notamment:

- **la qualité du service (circulation des trains, accueil, ponctualité, propreté, ...),**

¹ N° 75, pages 13 et 42

² Voir votre site dont nous nous sommes inspirés

- **la gestion du matériel ferroviaire et son entretien,**
- **la diffusion de l'information (notamment en cas de situation perturbée)**

Par ailleurs, puisque la région a en charge la tarification, il vous incombe de prendre toutes les mesures nécessaires afin que la SNCF dédommage les usagers quotidiens, du coût des billets de transport qu'ils ont achetés alors que depuis octobre le service vendu n'est pas rendu (3 semaines de grève, suivi de suppressions et de retards de train chaque jour depuis novembre). En d'autres termes **nous demandons un substantiel dédommagement sur les forfaits des trois mois à venir.**

Vous trouverez ci-dessous, une liste des suppressions de train relevées mais non complètes, que nous avons notées à compter de décembre, à force de constater la récurrence des manquements de la SNCF à assurer le service vendu. Par ailleurs vous noterez également, qu'en plus des retards et des suppressions de trains, certains circulent non éclairés et non chauffés, partiellement ou totalement. Pour une flotte qui a fait l'objet d'un programme de modernisation et de rénovation, vous conviendrez avec nous, qu'il y a de quoi être perplexe, notamment pour les contribuables que nous sommes et de surcroît usagers du réseau ferroviaire régional !

Nous vous informons que nous transmettons copie de ce courrier à la presse, afin que l'ensemble des usagers de cette ligne soient informés de nos démarches.

Nous avons également sollicité Monsieur Pepy, président de la SNCF

Nous attendons de vous, une action efficace et sans délai, et vous en remercions.

Nous vous demandons de bien vouloir adresser votre réponse à l'adresse mail du collectif qui figure en tête de ce courrier

Recevez, monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Collectif des Usagers de la Ligne Paris – Troyes
collectifusagersparistroyes@yahoo.fr

01/12 train de 19h11 supprimé
 06/12 train de 19h11 supprimé
 07/12 train de 19h11 supprimé. Train de 20h11 est arrivé à Nogent entre 22h30 et 22h45
 08/12 19h11 supprimé. Arrivée Nogent entre 22h30 et 22h45
 09/12 19h11 supprimé. 20mn de retard + contrôleur ivre
 14/12 19h11 25mn de retard
 16/12 18h11 parti à 19h11
 21/12 19h11 annulé
 23/12 6h38 (départ Nogent) annulé
 24/12 6h38 (départ Nogent) annulé
 27/12 05h43 et 06h38 annulés (départ Nogent) + 18h11 avec 40mn de retard
 28/12 18h11 avec 45mn de retard
 29/12 18h11 avec 50mn de retard
 29/12 19h11 supprimé
 30/12 19h11 supprimé mais non annoncé comme tel, annoncé comme partant autour de 20h
 30/12 19h11 parti à 20h11

De plus : le train de 7h30 samedi 18 décembre bondé et sans chauffage, le 18h41 jeudi 23 décembre parti à 20h05 bondé également ainsi que le 19h11 du 24 décembre sans chauffage et lumière (

Copies : Madame Marcelot , présidente de la commission des transports RCA

Monsieur P. Mathieu, Vice-Président délégué aux infrastructures, aux transports RCA

EST-ECLAIR